

Parts de l'ex concubin dans la vente d'une maison!

Par crampel, le 09/04/2008 à 15:46

bonjour, je suis proprietaire d'une maison achetée en 2003 avec mon ex.nous ne sommes pas marier. nous avons signé a deux chez le notaire. Elle est partie depuis fin 2004 et aujourd'hui elle me reclame la moitié de la maison sachant que c'est moi meme qui est toujours payer les mensualitées de remboursement. Je voudrais savoir a quoi a t elle droit exactement? Merci de vos reponses.